

Paris, le 10 janvier 2024

**COMPTE-RENDU DE LA 33^{ÈME} RÉUNION DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE (CSI)
12– 14 DÉCEMBRE 2023**

Chères et chers camarades,

La Confédération syndicale internationale (CSI) a tenu sa 33^{ème} réunion du Conseil Général du 12 au 14 décembre 2023. Cette réunion était entre autres dédiée aux affaires courantes de la CSI, au programme pour 2024 et à l'actualité internationale.

Les affaires courantes de la CSI : la CSI s'agrandit !

Le Conseil Général a été invité à décider de l'acceptation de l'affiliation des organisations suivantes :

- CEOSL de l'Equateur
- KSPSI de l'Indonésie
- PNGTUC de la Papouasie-Nouvelle-Guinée
- USL de Saint-Marin
- SICTU des Iles Salomon

Après avoir consulté les organisations régionales de la CSI, leur adhésion a été votée.

Le retrait des organisations suivantes a également été décidé :

- AC Danemark
- AKAVA Finlande
- CFTC France

Le Secrétaire Général nouvellement élu au dernier Congrès extraordinaire de la CSI, Luc Triangle, a présenté le rapport d'activité de 2023. Il a notamment évoqué les actions menées pour la paix et le désarmement, comme la participation à la Réunion des Etats Membres du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et à la Conférence de haut niveau de l'Organisation internationale du travail (OIT) dans le cadre de la Semaine de la paix des Nations Unies. D'autres actions ont été mises en avant dans le cadre des luttes pour la défense des intérêts des travailleurs, relative au changement climatique, aux nouvelles technologies, à la santé publique, aux salaires décents et à la protection sociale.

Il a également été décidé d'organiser prochainement un vote de l'ensemble des affiliés, afin de repousser la tenue du prochain Congrès prévu initialement en 2026 à 2027, ceci principalement pour des questions budgétaires.

Le programme pour 2024 : la démocratie et la paix au cœur de l'activité de la CSI

Le Conseil Général a adopté les plans de la CSI pour 2024 qui se focalisera essentiellement sur la promotion de la démocratie et de la paix. Face à la militarisation et au déclin du multilatéralisme, la CSI entend mettre en avant l'idée selon laquelle le monde doit être géré par des institutions démocratiques et multilatérales. La démocratie est la valeur parapluie qui est la meilleure garantie pour mettre en œuvre les valeurs que la CSI défend. L'activité de la CSI sera consacrée à la promotion de la démocratie sous plusieurs angles : sur le lieu de travail, à l'échelle nationale et dans les organisations internationales.

Participation de la CSI aux événements organisés par les BRICS+ : FO dit non !

Faisant suite à la discussion engagée à la 32^{ème} réunion du Conseil général sur les évolutions récentes concernant le G20, le G7 et les BRICS, une discussion a eu lieu au cours de cette réunion sur les futures participations politiques potentielles de la CSI.

En effet, c'est la CSI qui coordonne l'organisation du L20, la plateforme de dialogue avec les interlocuteurs sociaux organisés par le G20. Cette année, le G20 a été organisé en Inde et le gouvernement indien a laissé un syndicat jaune proche du gouvernement et instrumentalisé par ce dernier prendre le leadership de l'organisation. Par conséquent, la CSI a décidé de ne pas y participer puisqu'il était impossible que le dialogue s'y déroule dans de bonnes conditions et que l'indépendance syndicale, pilier de notre mouvement syndical n'était plus respectée. Nous gardons espoir que le L20 de 2024 organisé au Brésil se déroule dans des conditions plus favorables au dialogue social. La CUT brésilienne a pour le moment confirmé qu'aucune perturbation politique n'a eu lieu à ce stade.

Lors de ce Conseil général, les affiliés de la CSI ont débattu sur le futur du L20 et du L7. La réunion du L7, la plateforme de dialogue organisée par le G7, se déroulera en Italie en 2024, avec le risque d'un problème identique au L20 de 2023 : la CSI et les organisations italiennes craignent que le gouvernement laisse la place à l'UGL, un syndicat proche du gouvernement. Pour le moment, les affiliés italiens ont fait savoir que le dialogue avec le gouvernement italien se passait dans des conditions plutôt correctes. FO continuera de rester vigilante sur cette question.

FO est également très vigilante quant aux autres participations futures de la CSI et milite pour que les diverses actions et participations aux événements politiques ne soient pas entachées par des valeurs antidémocratiques et contraires à l'indépendance syndicale. C'est pour cette raison que FO a voté contre la future participation de la CSI aux forums syndicaux organisés par les BRICS+. Il s'agit d'une alliance des pays en voie de développement qui accueillera à partir de 2024 six nouveaux pays : l'Iran, l'Égypte, les Emirats Arabes Unis, l'Arabie saoudite, l'Argentine et l'Éthiopie. D'autres pays sont encore candidats comme entre autres la Biélorussie, le Bangladesh, le Koweït et le Venezuela. Le sommet de 2024 des BRICS+ se tiendra à Kazan en Russie.

FO a voté contre la participation de la CSI aux forums syndicaux des BRICS+ au regard également de la présence de pays antidémocratiques et où aucune participation syndicale libre et indépendante n'est permise. Il est donc évident que la participation à ces réunions n'engendrera aucune avancée sociale puisque les droits minimums de l'OIT n'y sont pas en vigueur. Malheureusement, la majorité n'a pas suivi la voie de FO et la participation future a été votée. FO continuera de dénoncer ces activités et ne participera pas à de tels événements.

L'actualité internationale : la CSI condamne la guerre et la misère qui s'ensuit !

D'autres sujets internationaux ont été abordés comme la situation des syndicalistes exilés au Bélarus et la récente adoption de la résolution de l'OIT à leur égard ou encore la guerre en Ukraine et la situation des travailleurs ukrainiens. C'est avec regret que la CSI constate une détérioration de la situation de tous les travailleurs dans le monde, notamment en raison de la guerre et de conflits internationaux.

FO dénonce également cette aggravation des conditions de vie de tous les travailleurs : ceux touchés par des régimes anti syndicaux violant le droit de grève et la liberté syndicale et également ceux exposés à la famine, la souffrance et les bombardements en raison de la guerre. C'est dans ces situations que nous avons le plus besoin de solidarité internationale, FO y participe activement afin de soutenir les camarades qui souffrent des conséquences de la guerre, de répression syndicale ou de politiques économiques désastreuses. L'activité de la CSI est aussi importante de ce point de vue car elle permet de créer un réseau d'échange et de solidarité.

La prochaine réunion du Conseil Général aura lieu le 9 juin 2024 lors des réunions plénières de la CIT.

Amitiés syndicales,

Branislav RUGANI
Secrétaire confédéral

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général

Annexe 1 – Plans pour 2024 de la CSI

Annexe 2 – Rapport du secrétaire général de la CSI